

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PCMRE, PCU ET PROGRAMMES DE SOUTIEN DU REVENU : UN PEU DE SOLIDARITÉ S'IL VOUS PLAÎT!

Montréal, le 4 janvier 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) tient à prendre position sur l'actualité entourant la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et les programmes de soutien du revenu mises en place par le gouvernement fédéral.

« D'une part, la controverse actuelle sur la PCMRE ne doit pas faire ombre au fait que ce programme a aidé et continue à aider de manière légitime des citoyens et citoyennes vulnérables ou dans l'obligation de devoir s'isoler à la suite de symptômes ou une éclosion de COVID-19 et devoir manquer des semaines de travail. La PCMRE, les autres prestations de relance et l'assurance-emploi forment un filet social nécessaire et efficace dans le contexte de la grave crise sanitaire et économique que nous vivons présentement », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Bien sûr, les voyageurs qui brisent la solidarité et quittent le pays pour des raisons non-essentiels ne devraient pas pouvoir profiter de cette prestation, mais ce sont eux le problème, pas le programme ».

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses considère que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral devraient plutôt agir pour mieux encadrer et limiter les voyages à l'extérieur de leurs juridictions respectives.

« En outre, les revues humoristiques de fin d'année ont présenté une vision franchement réactionnaire des programmes de soutien du revenu : Non, la PCU n'a pas ruiné le pays, elle a plutôt aidé les travailleurs et les familles. Non, la PCU n'est pas un vaste réseau de fraude, mais bien une injection de liquidité dans l'économie de proximité. Non, la PCU n'est pas un luxe, ni même un revenu viable, mais bien un revenu d'urgence permettant de répondre aux besoins essentiels », a continué le porte-parole.

« Pour 2021, on demande une chose : un peu de solidarité s'il vous plaît! », a conclu Pierre Céré.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com